

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-contrat-territorial-de-consolidation-ou-de-formation-agricole-et.html>



Le contrat territorial de consolidation ou de formation agricole et agroalimentaire, un outil au service de la carte scolaire des EPLEFPA : VRAI

Date de mise en ligne : mercredi 17 mai 2026

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - LOAA - LOSARGA, lois d'orientation agricole - LOSARGA- VRAI OU FAUX -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Malgré [les limites de cet outil et les dérives possibles comme le mixage des publics](#), parce que l'enseignement agricole public ne doit pas se censurer à propos de la carte scolaire, le SNETAP-FSU appelle, par l'intermédiaire de ses sections locales présentes dans la quasi-totalité des lycées à se saisir de cette note de service pour porter dans les instances locales, notamment le conseil d'administration, des projets simplifiés d'ouverture et/ou de consolidation de formation, à les faire valider par cette instance ; autant de projets qui remonteront aux autorités académiques et au ministère pour justifier la consolidation du service public d'éducation et la nécessité d'augmenter le budget de l'[EAP](#) (programme 143).

Pour mémoire, l'objectif affiché de la [DGER](#) est la mise en place de 20 contrats territoriaux à la rentrée de septembre 2026.